

DOSSIER D'INSCRIPTION RUN & BIKE - 18 MAI 2017

INSCRIPTION UNIQUEMENT A L'ADRESSE SUIVANTE

http://inscriptions-terrederunning.com/defi2017/select_competition

REGLEMENT DU RUN & BIKE 2017 :

Le « Run & Bike » est un évènement organisé par les associations **CEOR, Tararévolution, Azergues Entreprendre et le club de Tarare Triathlon**, en partenariat avec la **Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien**.

1- Description de l'épreuve :

Le Run & Bike est une épreuve qui se pratique par équipe de deux, comprenant un coureur VTT et un coureur à pied. Les deux équipiers pourront s'échanger le VTT comme bon leur semble Pendant que l'un court, l'autre pédale.

2- Lieu et Date : Au Lac des sapins à CUBLIZE 69550, (coté digue) le jeudi 18 mai 2017.

3- Parcours :

Deux parcours en boucle seront proposés au choix des participants :

- Le premier d'une distance de 6 kilomètres,
- Le second d'une distance de 12 kilomètres (2 boucles de 6 kilomètres).

4- Règles du défi :

Chaque équipe viendra avec son équipement (1 vélo par équipe et 1 casque par personne). A noter que les embouts du guidon du VTT devront être bouchés.

Les équipes auront la possibilité de personnaliser leur tenue vestimentaire aux couleurs de leur entreprise (Attention cependant à penser à la pose obligatoire d'un dossard de 250mm x 150mm, *ne pas oublier d'emporter des épingles à nourrice*).

Durant la course :

- La permutation des équipiers sera libre, ils auront donc toute liberté pour décider de la conduite de la course.
- Le vélo devra effectuer la totalité du parcours et passer la ligne d'arrivée avec les 2 équipiers.
- Ces derniers porteront en permanence leur dossard devant. Celui-ci devra être attaché par 3 points minimum.
- **Le port du casque sera obligatoire pour les 2 équipiers sur l'intégralité du parcours.**
- Les 2 équipiers devront obligatoirement traverser la zone de contrôle (matérialisée sur le parcours) côte à côte.

Les organisateurs déclineront toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants. Chaque coureur aura alors la responsabilité de la surveillance de son matériel.

5- Organisation :

- **Le retrait des dossards s'effectuera le 18 mai entre 14h00 et 16h00 (au-delà, les dossards ne pourront être remis).**
- L'organisateur remettra à chaque équipier un dossard, une puce électronique avant la course.
- Les puces électroniques de kilométrage devront impérativement être remises à la fin de l'épreuve.
- Un plan détaillé de la course sera affiché sur la zone de départ.
- Un briefing arbitrage et organisation sera fait à 16h45.
- **Le départ des épreuves se fera à 17h00 pour la boucle de 12kms et à 17h15 pour celle de 6 kms.**
- Un ravitaillement sera prévu sur chaque course.
- Un prix sera attribué aux vainqueurs, ces derniers seront remis à l'issue des épreuves. L'organisation se réserve le droit d'adapter la distance, l'horaire ainsi que l'ordre des épreuves en fonction des conditions climatiques.

6- Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont de 60€ par équipe.

7- Conditions d'inscriptions :

Les inscriptions au « Run & Bike » sont exclusivement réservées aux chefs d'entreprises et aux salariés (entreprises privées ou publiques) **d'une même entreprise, dont le siège ou l'établissement secondaire est situé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.**

A titre dérogatoire et avec acceptation des organisateurs, il sera laissé la possibilité aux entreprises ne pouvant pas faire concourir 2 équipiers, de s'associer avec une autre entreprise située également sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

Une entreprise peut engager une ou plusieurs équipes.

8- Modalités d'inscription :

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 6 mai 2017.

Les inscriptions se feront en ligne à l'adresse suivante

Chaque dossier d'inscription devra **nécessairement** comporter les pièces suivantes :

- bulletin d'inscription comportant le visa de l'entreprise,
- le présent règlement signé par les deux participants et l'entreprise,
- pour chacun des participants, un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition de Run & Bike daté de moins de un an le jour de l'épreuve (cf. imprimé joint),
- L'inscription et le paiement en ligne sur le site XXXXXXXXXX de 60€ par équipe.
A titre exceptionnel, l'inscription pourra se faire par chèque directement auprès de Tararévolution.

A réception du dossier complet, une confirmation de participation ainsi qu'une facture seront transmises aux entreprises.

Aucune inscription ne sera enregistrée le jour de l'événement.

9- Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile auprès de la compagnie : VALANTIN-BERGER : <http://valantin-berger.com/>

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol, d'incivilité de toute nature durant le défi sportif, en cas de déficience consécutive à un mauvais état de santé et pour tout accident physiologique (immédiat ou futur) survenu aux participants ou aux tiers. L'organisation décline toute responsabilité pour tous dommages, effractions, vols, occasionnés sur les véhicules des compétiteurs et des spectateurs avant, pendant et après les courses.

9- Droit à l'image :

Chaque participant autorise la prise, la reproduction et la publication de photos ou d'images, prises lors de cette manifestation. Les images pourront être utilisées par l'organisateur sur des supports en lien avec l'évènement.

10- Remboursement :

Aucun remboursement ne sera possible une fois le délai d'inscription passé.

Les organisateurs.
runandbike@tararevolution.com

Nom et Prénom des deux Participants :

Signatures :

Le :

Nom et Signature du Responsable et Cachet de l'entreprise :

Le:

**JEUDI 18 MAI 2017
LAC DES SAPINS – CUBLIZE
1 BULLETIN PAR EQUIPE**

Nom de l'entreprise :

Représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Noms et Prénoms et date de naissance, des deux salariés participants :

-
-

Distance parcourue : 6 kilomètres. 12 kilomètres.

Je soussigné(e), Mr/Mme, représentant légal de l'entreprise
.....déclare :

- que les personnes inscrites ci-dessus sont salariées de l'entreprise,
- que les personnes inscrites ont pris connaissance du règlement de l'évènement.

Ce dossier d'inscription est à retourner au plus tard le 06/05/2016 accompagné d'un chèque de 60€ par équipe à l'ordre de Tararévolution, ainsi que le règlement signé par les participants et le représentant de la société.

Signature du représentant légal :

Le :

Cachet de l'entreprise :

CERTIFICAT MEDICAL

A compléter par votre médecin

Je soussigné(e) Drcertifie que l'examen de M/Mme..... Né(e) le.....ne révèle pas de contre-indication à la pratique d'un Run & Bike en compétition.

Certificat établi à :

Le :

Signature du Médecin :

Cachet :